

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur de Loisir Sportif

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

- vu l'arrêté du 11/01/12 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- vu l'avenant n° 4 du 21 décembre 2006 à la CCNS portant création du CQP,
- vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- vu la décision délibérative du jury réuni le 16/07/2015 à Paris

délivre, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **Animateur de Loisir Sportif, Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression**

à **David VERNOIS** né(e) le 24/11/1972

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'encadrement de l'animation des activités de loisir sportif.

Fait à Paris, le 02/09/2015

Pour la CPNEF sport
La Présidence

Pour la FFEPGV
La Présidente le DTN

Le titulaire

